

DROITS DU NET



Informations trouvées en partie sur : <http://www.foruminternet.org/particuliers/fiches-pratiques/juniors/>



Les virus & les courriels

Les fichiers .exe en pièce jointe d'un courriel peuvent être un virus ! Donc méfiance !

Pour être sûr, que je puisse ouvrir le fichier sans soucis, je contacte par mail ou par téléphone l'expéditeur du mail.

Inutile de dire, qu'il faut aussi vérifier le fichier à l'aide d'un anti-virus à jour !



Mon blog / Facebook

Déjà, tous le monde peut voir ma photo sur mon blog, même les plus fous !!!

Théoriquement, pour mettre de la "music" sur mon blog il me faut l'autorisation écrite de l'artiste ou de la maison de disque ...

Personne ne pourra porter plainte si pour chaque photo, j'ai une autorisation écrite en double exemplaire (une pour lui, une pour moi) et signée ! (des parents, si la personne est mineure).



Le téléchargement

Aujourd'hui, il est préférable d'acheter sa musique et faire ses compilations sur des sites comme Itunes, à env. 1€ le morceau.

Ces sites sont 100% légaux.

Maintenant, il est totalement illégal de télécharger des musiques, films, logiciels d'auteurs à l'aide de logiciel Peer To Peer (limewire, emule ...). Mais il est tout à fait légal d'utiliser ces logiciels pour télécharger des fichiers libres de droits.

Et si je me fais "choper" ?

C'est HADOPI* qui fait la "police" sur internet.



L'internaute est informé par mail pour lui demander de ne plus télécharger illégalement.

Si celui-ci fait la sourde oreille, une lettre écrite lui sera envoyée à son domicile. En cas de 3eme récurrence, une suspension de l'abonnement internet est envisageable (de 1 mois maximum) et 1500 € d'amende.

* HADOPI : Haute Autorité pour la Diffusion des Oeuvres et la Protection des droits sur Internet

Ne jamais transmettre sur des sites, par mail, sur un tchat, forum, facebook ... trop d'informations sur moi, mon adresse postale, mon N° de carte bleu ... Si je suis obligé, je vérifie la sécurité du site !



Inutile de croire tous les HOAX (rumeurs du net).

Vérifier d'abord ici : <http://www.hoaxbuster.com>

Les Tchats, Forums et Facebook



Un Tchat un espace virtuel de dialogue instantané. Où chaque personne utilise un pseudonyme.

Les règles de vie sur un tchat ou sur un forum sont les mêmes que dans la vraie vie ! Si j'ai des propos racistes, insultes, ... les personnes peuvent porter plainte. Dans ce cas, une enquête sera ouverte et à l'aide de l'adresse IP, on pourra retrouver les expéditeurs des messages.

Etant mineur, forcément, mes parents seront tenus responsables.

IL EST TOTALEMENT IMPOSSIBLE DE SAVOIR QUI SE CACHE DERRIÈRE UN PSEUDO !

Alors méfiance !

Dans tout les cas, si j'ai rendez-vous avec une personne rencontrée sur internet :

- ✓ Je ne connais pas réellement la personne ;
- ✓ Je ne me rend pas seul au Rdv ;
- ✓ Rdv dans un lieu public où il y a du monde ;
- ✓ J'en parle avant avec mes parents, frères, soeurs ;